Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260605-202606071-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 05 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le vendredi 5 juin à dix-neuf heures, les membres du Conseil Municipal de la Commune de SENS DE BRETAGNE dûment convoqués se sont réunis à la Mairie, en séance publique, sous la Présidence de Madame la Maire, Madame Véronique SENTUC.

Date de convocation du Conseil Municipal : 29 MAI 2026
Nombre de conseillers en exercice : 23
Nombre de conseillers présents :18
Nombre de votants : 22
Etaient présents : Mme SENTUC Véronique, M. MALIDOR Olivier, Mme VOISIN Mélanie, M. DANIEL Erwan, Mme GASNIER Valérie, M. RUBAT Jean-François, M. DUROCHER Damien, Mme PALLIER Charlotte, Mme POILLONG Delphine, M. BELLAMY Bruno, M. GUINNEBAULT Alain, , M. DUVAL Franck, M. THEISEN Yves, M. LUNEL Roger, M. CASIMIR Cédric, Mme ROLLET Patricia, Mme DAMIDE Gaëlle, Mme LAMARRE Caroline.
Etaient absents excusés : Mme FUNCK Annicée, M. GRIGNON Noël, Mme MAUCHIEN Magalie, Mme VIEL Estelle,.
Etaient absents : M. THUAU Elvis
Pouvoirs : Mme FUNCK Anicée donne pouvoir à M. BELLAMY Bruno, M. GRIGNON Noël donne pouvoir à Mme SENTUC Véronique, Mme MAUCHIEN Magalie donne pouvoir à Mme VOISIN Mélanie, Mme VIEL Estelle donne pouvoir à M. DANIEL Erwan.

202606_071_FIXATION DU MONTANT DU LOYER DE LA CELLULE COMMERCIALE N°1 SITUÉE 6 RUE DUGUESCLIN

Mme Valérie GASNIER, adjointe aux finances expose :

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu les dispositions applicables à la gestion du domaine privé communal,

Considérant la vacance de la cellule commerciale n°1 située rue Duguesclin, anciennement occupée par l'enseigne Lambert Turpin,
Considérant qu'il convient de fixer un nouveau montant de loyer afin de permettre la relocation de ce local commercial,
Considérant que le loyer de la cellule n°1 était fixé à 367,06 € par mois en 2024,
Considérant que ce montant apparaît inférieur au loyer de la cellule n°2, fixé à 500 € par mois, ainsi qu'aux valeurs locatives habituellement pratiquées pour des biens comparables,
Considérant la nécessité d'assurer une cohérence des loyers des cellules commerciales communales,

Il est proposé de revaloriser le loyer de la cellule commerciale n°1, par une augmentation de 157,94 € mensuels, portant ainsi le montant du loyer à 525 € par mois.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213503261-20260605-202606071-DE

Département d'Ille & Vilaine
Canton de Val-Couesnon

Commune
SENS DE BRETAGNE

Le Conseil municipal,
à l'unanimité des membres présents et représentés, décide :

- d'**APPROUVER** le principe d'une révision du bail commercial de la cellule n°1 rue Duguesclin dans les conditions exposées ci-dessus ;
- de **FIXER** le montant du loyer mensuel de la cellule commerciale située rue Duguesclin à 525 € par mois ;
- d'**AUTORISER** Madame la Maire à signer tout document relatif à cette location.

Pour extrait conforme,

Madame la Maire
Véronique SENTUC

MAIRIE de SENS de BRETAGNE
35 (Ille-et-Vilaine)